



2022/2023

## Challenge FUTSAL FETIS-LAHITTE U11 G et U11F/U13F Phase Départementale

### REGLEMENT

# PRESENTATION

Le Challenge Régional Futsal U11 Fétis-Lahitte est une compétition organisée sur l'ensemble du territoire de la Ligue de Football de Nouvelle Aquitaine pour la 5<sup>ème</sup> saison.

Créée en l'honneur de deux personnalités du football régional (Christian Fétis, CTR Aquitaine et Jacques Lahitte, CTR Centre-Ouest), cette compétition de futsal concerne les U11F – U13F et U11 G et se déroulera en deux tours (U11-U13F) et trois tours (U11G) permettant d'accéder à la finale régionale.

L'organisation de ce Challenge se fait en étroite collaboration entre les membres des Commissions (Féminines, Futsal, Jeunes et Technique) et l'Amicale Départementale des Educateurs.

Le calendrier définitif ainsi que les lieux de pratiques du 1<sup>er</sup> tour seront communiqués en amont des rassemblements, en fonction des créneaux disponibles.

DATE	U11 F – U13 F	U11 G
7/01/2023	1 <sup>er</sup> TOUR	1 <sup>er</sup> TOUR
14/01/2023	FINALE	2 <sup>ème</sup> TOUR
21/01/2023		½ FINALES
28/01/2023		FINALE

# DÉROULEMENT DU PLATEAU



	ROTATIONS 4 EQUIPES		ROTATIONS 5 EQUIPES	
	Equipe 1	Equipe 2	Equipe 1	Equipe 2
Match 1	A	B	A	B
Match 2	C	D	C	D
Match 3	A	C	E	A
Match 4	B	D	B	C
Match 5	A	D	D	E
Match 6	B	C	A	C
Match 7			B	D
Match 8			C	E
Match 9			A	D
Match 10			B	E

EQUIPE 1	
EQUIPE 2	
EQUIPE 3	
EQUIPE 4	
EQUIPE 5	

Au cours de cette journée, une opération de sensibilisation sur les valeurs éducatives de la Fédération est organisée.

Elle est nommée : Soyons PRETS

« PLAISIR »

« RESPECT »

« ENGAGEMENT »

« TOLERANCE »

« SOLIDARITE »

Cette opération a pour objet la promotion de l'esprit sportif.

Pour rappel, le temps de jeu pour chaque joueur(euse)

est de 50 % minimum

# RÈGLEMENT



## *Article 1 : SYSTEME DE L'EPREUVE*

Les équipes sont réparties par secteur pour le 1<sup>er</sup> tour. Le District essaiera, dans la mesure du possible, d'organiser la pratique au plus près des clubs engagés.

Le 1<sup>er</sup> tour sera organisé par poules de 4 ou 5 pour les garçons et les filles (sous réserve de désengagements d'équipes). Toutes les équipes du groupe se rencontrent (3 ou 4 rencontres).

## *Article 2 : COMPOSITION DES EQUIPES*

Les équipes doivent être composées de 10 joueurs ou joueuses maximum : 5 titulaires et 5 remplaçants(es) licencié(e)s à la F.F.F., licence enregistrée au nom du club.

Les catégories autorisées à participer à cette compétition sont identiques aux catégories qualifiées en pratique classique, à l'exception des U10F.

## *Article 3 : ENCADREMENT*

Les équipes seront obligatoirement accompagnées d'un responsable majeur, licencié à la FFF.

Sur le banc de touche, seuls seront autorisés : un éducateur Licencié, un dirigeant Licencié, les 5 remplaçants inscrits sur la feuille de match

## *Article 4 : CLASSEMENTS*

A l'issue du premier tour, pour le U11G, les 2 premiers de chaque poule ainsi que les deux meilleurs troisièmes seront qualifiés pour le 2<sup>ème</sup> tour (5 groupes de 5).

A l'issue du 2<sup>ème</sup> tour, les 2 premiers de chaque tour seront qualifiés pour les demi-finales (2 groupes de 5).

A l'issue des demi-finales, les 2 premiers de chaque poule sera qualifié pour la Finale Départementale (1 groupe de 4).

Pour les U11-U13F, à l'issue du 1<sup>er</sup> tour, les 2 premiers de chaque poule sont qualifiés pour la finale (1 groupe de 4).

Le classement sera établi par addition de points cumulés match après match du 1<sup>er</sup> au 4<sup>ème</sup> en fonction du barème suivant :

Victoire : 5 points

Match nul avec but(s) : 3 points

Match nul sans but : 2 points

Match perdu : 1 point

Match perdu par pénalité ou par forfait : 0 point

En cas d'égalité finale, entre 2 ou plusieurs équipes, il sera tenu compte du goal-average particulier puis du général.

## *Article 4 : DUREE DES RENCONTRES*

La durée des rencontres est fixée à 1 fois 10 minutes (garçons et filles).

### Article 5 : FEUILLE DE MATCH

La feuille de licences dûment complétée devra être déposée à la table de marque en arrivant sur le site.

### Article 6 : DISCIPLINE

La Commission d'organisation sera chargée de régler tous les litiges et inconvenances.

Tout joueur ou joueuse exclu(e) lors d'une rencontre ne pourra pas participer, au minimum, à la rencontre suivante.

### Article 7 : ARBITRAGE

Les rencontres seront dirigées par des membres des commissions du District, de l'amicale départementale des éducateurs (AEF) ou les éducateurs de clubs.

### Article 8 : DISPOSITIONS COMPLEMENTAIRES

Tous les cas non prévus seront réglés sur place par la Commission d'Organisation, dont les décisions seront sans appel.

### Article 9 : LOIS DU JEU - FUTSAL

Remplacement :

- Un nombre illimité de remplacements est permis durant un match.
- Un joueur remplacé peut revenir sur le terrain.
- Un remplacement peut être effectué quand le ballon est en jeu ou hors du jeu.
- Le remplacement se fait à la ligne de touche devant le banc des remplaçants (à 5 m de la ligne médiane côté défense). Le joueur remplaçant entre en jeu au moment où le remplacé sort à l'endroit indiqué. Les remplacements s'effectuent sans arrêter le jeu.
- Les joueurs remplaçants et les éducateurs devront obligatoirement rester assis sur le banc de touche pendant les rencontres.

Règles particulières :

- Ballon spécifique FUTSAL (T4).
- Tacles et charges interdits (jeu dangereux).
- Protège-tibias obligatoires.
- Toute faute est sanctionnée d'un coup franc direct. L'équipe a le droit d'effectuer un « mur » tout en respectant les 4 mètres de distance avec le ballon.
- Pas de hors-jeu.
- Les rentrées de touche se font exclusivement au pied, ballon arrêté. Si le ballon est en mouvement ou n'est pas sur la ligne, la touche sera alors à rejouer.
- Un but ne peut être marqué directement sur rentrée de touche sauf si un adversaire touche le ballon.
- Les remises en jeu (coups-francs, touches, corners et dégagement du gardien) doivent s'exécuter avec les adversaires obligatoirement à 5 m et dans les 4 secondes, ballon arrêté.
- Après une sortie de but, le gardien doit remettre le ballon en jeu de la main.
- **Passe au pied au gardien : Celui-ci ne pourra pas se saisir du ballon avec les mains sur une passe volontaire au pied d'un partenaire. Sanction : Coup franc indirect sur la ligne des 6m, à l'endroit le + proche de la faute, perpendiculaire à la ligne de but.**



## NOTES

# CHALLENGE REGIONAL FUTSAL Fétis-Lahitte

## U11F-U13F et U11G

### FEUILLE DE LICENCES

EQUIPE :

N°	N° DE LICENCE	NOM - PRENOM
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
<i>Educ.</i>		
<i>Dir.</i>		